



[contact@asl-grandvillage.fr](mailto:contact@asl-grandvillage.fr)  
[www.asl-grandvillage.fr](http://www.asl-grandvillage.fr)

## Compte rendu de la réunion du Comité Syndical et des Délégués de Rues du 9 novembre 2021

Rues représentées par leur Délégué de rue : Avon, Barbizon, Dammarie, Gretz, Iverny, Jouarre, Kléber, Meaux, Pierre Levée, Réau, Seine Port, Tournan, Ury.

Rues dont le Délégué s'est excusé : Châtelet, Emerainville, Ormesson.

Membres du Bureau et Cooptés présents : Mmes Bisiaux, Koppmann, Schaaff-Labaye, Ms Grimaud, Labaye, Lafitte, Martinez, Suréna.

Nous avons enfin pu tenir cette réunion après un an d'absence, réunion très conviviale où chacun a pu s'exprimer de façon constructive tout au long de la soirée.

Faisant suite à une vague de cambriolages sur Grand Village à la mi-octobre, une société privée visant la sécurité des biens et des personnes est intervenue à la demande de l'ASGV. Ceci n'a valeur que d'information. Une documentation est disponible au local de l'ASGV pour les copropriétaires intéressés.

### 1. Les travaux :

Depuis plusieurs semaines, Grand Village ressemble à une ruche. De nombreux travaux gênent la circulation et raréfient les points de stationnement, merci à tous les habitants pour la patience dont ils font preuve.

- La remise aux normes du réseau électrique sur Vert Saint Denis : les ouvriers sont très scrupuleux et sont à l'écoute des craintes de chaque riverain surtout quand il condamne une rue entière. En cas de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.  
Les nouvelles bornes seront les plus discrètes possible, en harmonie avec les couleurs de Grand Village, après intervention du bureau.
- Le réseau de gaz rue de Meaux : l'ASGV n'a été prévenue que 24h à l'avance.
- La réfection des garages : elle devrait être entièrement achevée fin décembre. En cas de problème majeur, veuillez-vous rapprocher du Syndic des Boxes.  
A noter que l'ASGV n'a pas du tout la main sur ces travaux, qui dépendent des Mairies ou du Syndic des Boxes.
- Un dernier chantier à venir : les élagages et abattages. Une visite des travaux va être effectuée par les responsables des espaces verts et la société Lelarge à la fin de ce mois. Comme d'habitude, les demandes seront satisfaites en fonction des urgences et de la ligne budgétaire allouée.  
Des plantations vont être faites en privilégiant les espèces à fleurs, résistantes aux périodes de sécheresses. Depuis 2019, ce sont 9 bouleaux qui ont péri par manque d'eau.

## 2. Le ru et les inondations de cet été :

Un point détaillé a été fait sur les causes de ces crues soudaines :

- La violence des précipitations a entraîné beaucoup de sable en amont et les vannes, perturbées, n'ont pu réguler cette brusque montée des eaux.
- La prolifération des végétaux dans le lit du ru et sur le bord des berges a créé des goulets d'étranglements.

Quels remèdes à apporter :

- Nettoyer le ru de ses végétaux, ceci est du ressort de Grand Paris Sud (GPS). Un technicien est venu sur les lieux, accompagné d'un représentant de Suez. Ils ont constaté que quelques bouchons ont été enlevés.
- En 2020 un nouveau département de GPS va être créé pour gérer les inondations potentielles. Un dossier sera établi pour le ru, dossier de niveau 2. L'ASGV suivra ce dossier avec attention.  
GPS privilégie les tracés sinueux des cours d'eaux afin de freiner les écoulements et protéger l'aval. Ce travail doit aussi protéger la biodiversité. La mise en place de ce dossier risque d'être long.
- Les jardiniers vont procéder peu à peu à l'élagage des buissons qui bordent le ru et remplacer à terme tous les saules par des espèces plus aptes à maintenir les berges et sans se fragiliser par la présence de l'eau toute proche.
- Il est souhaitable que les habitants de Grand Village veillent à ce que les enfants ne ravinent pas les berges afin d'éviter leur effondrement et n'hésitent pas à intervenir.
- L'ASGV a contacté les services de GPS demandant un curage de toutes les canalisations des eaux pluviales ainsi qu'un plan indiquant leur tracé ceci pour éloigner les nouvelles plantations à venir et éviter que leurs racines n'endommagent les conduites. Pas de réponse pour le moment.
- Une Déléguée de Rue a constaté que les nouvelles constructions établies rue Pasteur, avec un bétonnage intensif, mettent en danger, lors de fortes pluies, les pavillons de Grand Village situés en contrebas de ces nouveaux bâtiments (rue de Réau, rue de Tournan).

## 3. Les non-conformités :

En règle générale, elles se multiplient et s'accroissent. Grand Village perd son âme, son originalité.

### Que faire ?

- Façades avant des maisons : on observe à loisir des portes, fenêtres et volets non conformes.  
Ceci est fait sans demande auprès du Comité syndical. L'argument étant : mon voisin a fait de même et vous ne lui avez rien dit !!!!! ???
- Arrière des maisons : la mode en toute discrétion est aux claustras voire maintenant des bâches. Là aussi pas de demande.

Un rideau qu'il soit en bois ou matière synthétique prive la haie de lumière et elle s'étiole peu à peu. Comme le copropriétaire ne voit pas sa haie il ne l'entretient pas. Celle-ci s'effondre progressivement sur les espaces communs. Les jardiniers ne peuvent plus tondre.

Autre problème : les haies insuffisamment taillées en épaisseur : les coulées vertes s'obstruent peu à peu. Là, en plus du problème esthétique, il y a surtout un problème de sécurité : en cas d'incendie ou de nid de frelons, personne- y compris les pompiers- ne peut emprunter ce passage.

- **Propositions :**

- a. Modifier les Statuts pour que l'ASGV puisse suppléer au copropriétaire défaillant et lui imputer le montant des travaux comme elle est déjà en droit de le faire pour un pavillon non entretenu.
- b. Demander le passage d'une commission de sécurité.
- c. Prévenir le Délégué de Rue de la mutation d'un bien dès que l'ASGV est informée par le notaire afin de prévenir au plus tôt le nouveau copropriétaire de ses droits et de ses devoirs par rapport aux Statuts.

#### 4. Questions diverses :

- a. Savoir vivre ensemble, par respect du voisin : trop de copropriétaires ne respectent pas les arrêtés municipaux en ce que concerne le bruit. Ce qui crée des tensions inutiles. Ils figureront dans le prochain GV infos en espérant que tous les lisent et les respectent. Mais là aussi les Délégués de rues ont un rôle à jouer, d'information et de persuasion.
- b. Les pierres placées le long du ru, entre le pont de la rue d'Avon et la grande plaine sud n'ont pas été déplacées.
- c. Suite à la tempête d'octobre, deux arbres de la MLC se sont couchés sur les haies de maisons de la rue de Tournan. Il est fortement conseillé aux copropriétaires concernés de prendre des photos régulièrement lors du déblaiement des arbres afin d'obtenir une remise en état des dommages causés par leur chute.

Un responsable des espaces verts et le délégué de la Rue de Tournan ont rencontré le Directeur de la MLC afin de constater, in situ, les dégâts provoqués par la chute des dits arbres.

L'équipe de Grand Village a fait également observer que d'autres arbres de la bordure séparative se révélaient dangereux car beaucoup trop hauts et exposés aux vents dominants ; leurs chutes provoqueraient inévitablement des dégâts sur les habitations de Grand Village.

Un courrier a été adressé aux deux Maires afin de mettre en sécurité ce secteur et de reconstruire à l'identique le mur effondré entre la MLC et Grand Village.

Clôture de la réunion : 22h30

Annick SCHAAFF-LABAYE, Présidente de l'ASGV.

